La tour de Chappe de Prayssas

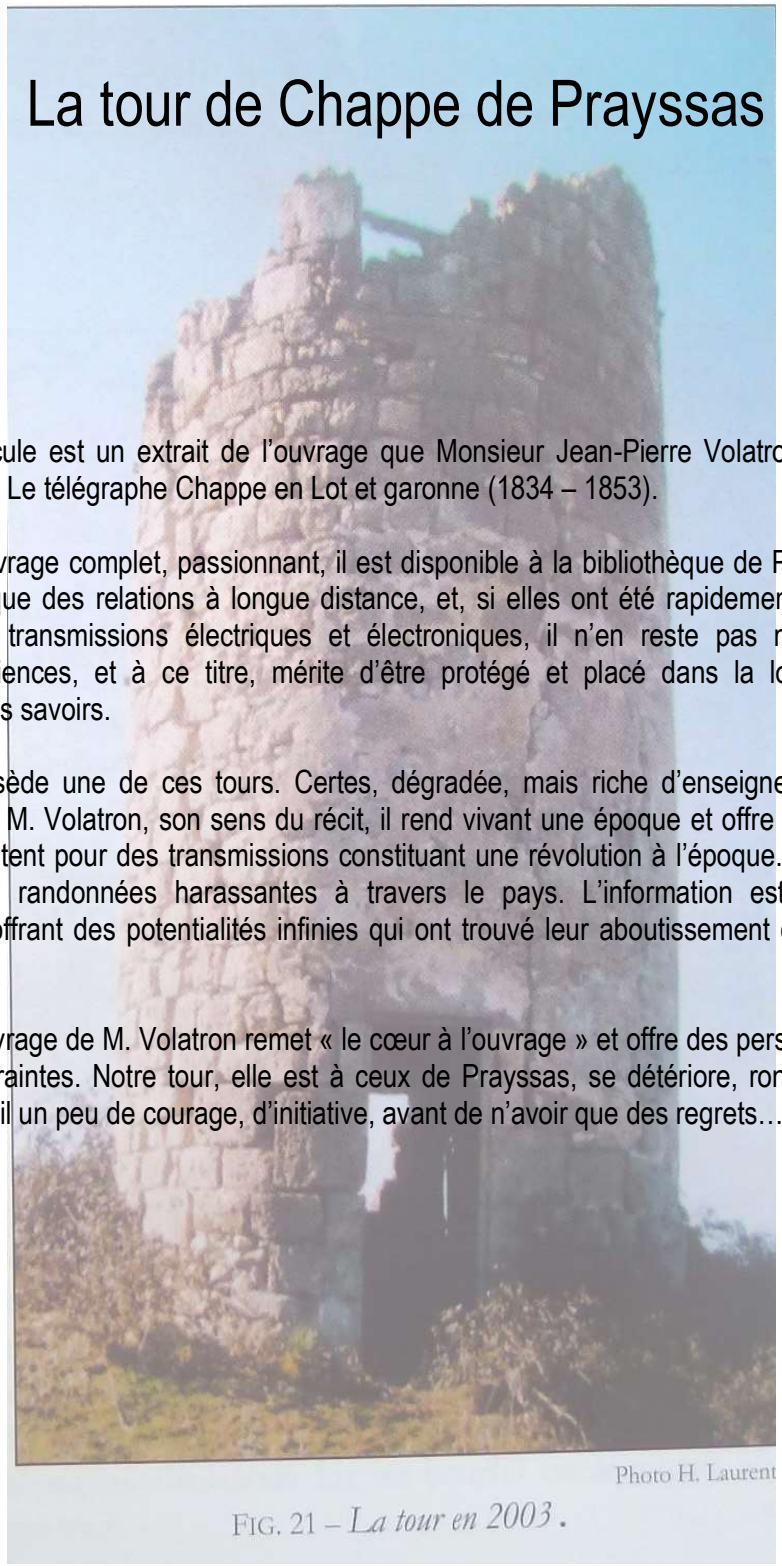

Photo H. Laurent

FIG. 21 – *La tour en 2003*.

Le présent opuscule est un extrait de l'ouvrage que Monsieur Jean-Pierre Volatron a consacré aux tours de Chappe : Le télégraphe Chappe en Lot et garonne (1834 – 1853).

Une somme ! Ouvrage complet, passionnant, il est disponible à la bibliothèque de Prayssas. Il retrace l'éveil technologique des relations à longue distance, et, si elles ont été rapidement submergées par l'avènement des transmissions électriques et électroniques, il n'en reste pas moins un moment d'histoire des sciences, et à ce titre, mérite d'être protégé et placé dans la longue chaîne des découvertes et des savoirs.

Et Prayssas possède une de ces tours. Certes, dégradée, mais riche d'enseignements. Sous l'œil curieux, érudit de M. Volatron, son sens du récit, il rend vivant une époque et offre une nouvelle vie à ces bras qui s'agitent pour des transmissions constituant une révolution à l'époque. Fini les coursiers, les missives, les randonnées harassantes à travers le pays. L'information est disponible quasi immédiatement, offrant des potentialités infinies qui ont trouvé leur aboutissement dans notre société numérique.

La lecture de l'ouvrage de M. Volatron remet « le cœur à l'ouvrage » et offre des perspectives en même temps que des craintes. Notre tour, elle est à ceux de Prayssas, se détériore, rongée par le temps. Nous manquerait-il un peu de courage, d'initiative, avant de n'avoir que des regrets…

PRAYSSAS
Lesterne

Inconnue au cadastre et ignorée des cartographes, la tour Chappe existe ; nous l'avons rencontrée !

En 1834, Jacques Lair, chargé de l'exploration préparatoire à l'installation des tours de la ligne de télégraphie aérienne entre Bordeaux et Toulouse, détermine un site aux environs de Prayssas. Il utilise la carte de Cassini (figure 1).

La carte de Cassini



FIG. 1 – *Carte de Cassini.*

Sur cette carte, l'emplacement retenu pour une tour à Lacépède a été marqué, pour montrer que Jacques Lair possède l'art de l'alignement des tours.

Depuis Clairac, il avait aperçu, dans sa lunette, deux moulins situés à un lieudit Lesterne, près de Prayssas. Arrivé à cet endroit, il se tourne vers le nord-ouest pour vérifier que le moulin de Lacépède est bien visible. En même temps, il aperçoit beaucoup plus loin, les moulins de Clairac, sur le plateau au lieu-dit Bellocs. Se tournant vers le sud-est, il repère un moulin abandonné, au dessus du village de Saint-Cirq.

Historique

À Prayssas, Jacques Lair trouve un emplacement dans un petit pré appartenant à M. Couchou, meunier, et attenant à sa maison. Le garde champêtre de Prayssas pourra aussi l'indiquer. Il sera nécessaire de construire une maisonnette d'une hauteur telle que le plancher sous les pieds de l'observateur devra être à 5 mètres au-dessus du sol. Les matériaux nécessaires (pierres) seront trouvés à 200 mètres de là. Le site est à 4 000 m. de Lacépède et à 12 500 m. de Clairac, vers Bordeaux. Côté Toulouse, la tour de Saint-Cirq est à 8 000 mètres.

C'est vraisemblablement Monsieur Bernier, chargé de la construction des tours, qui, le 25 mars, a passé un sous-seing privé avec M. Couchou pour la somme de 50 F, afin de disposer de ce terrain «pendant tout le temps que l'établissement sera utile. »

Le 5 mai 1841, Alfred Cherbonnel, inspecteur de la 8e division dresse un état indicatif des postes. Celui de Prayssas est de 3e classe ; il se trouve à 10 000 m du bureau de poste de Port-Sainte-Marie et la boîte rurale la plus proche est à 1 500 m. La tour est cylindrique, sans couronnement, en moellon, d'une hauteur de 8,20 m et de 3 m de diamètre. Elle ne peut pas .être paralysée et elle est vue à l'horizon.

La tour est utilisée de juillet 1834 à fin 1853.

L'indicatif est :



Localisation

Il faut préciser tout d'abord que tour a bien été identifiée, sans conteste, grâce aux quatre saignées verticales et aux découpes dans la poutre maîtresse qui sont caractéristiques du système de charpente des tours Chappe de cette époque.

Les recherches sur les cartes géographiques ont quand même été effectuées.

- **Carte communale de Féart** (vers 1865) ; elle ne porte aucune indication de tour télégraphique.

- **Atlas cantonal de De Sevin Talive**, éditions de 1873, 1880, 1886 ; à proximité du lieu-dit Lesterne, deux moulins ont été représentés (figure 2). Au-dessus de celui de droite, la tour Chappe est à peine visible, avec son mât et son mécanisme. Sur l'édition de 1908 (figure 3), la mention Télégraphe a été ajoutée.

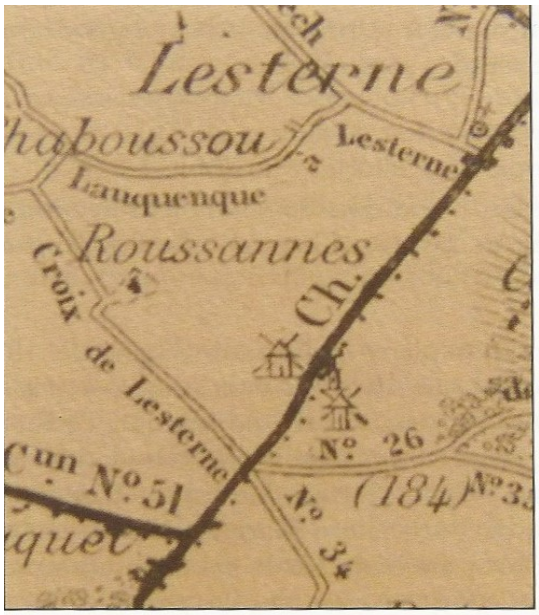

AD47

G. 2 – Atlas cantonal, premières éditions.



AD47

FIG. 3 – Atlas cantonal, édition 1908.

Les sources de Kermabron.

Sur la carte envoyée en 1891 à Adhémar Kermabon par le directeur des Postes et télégraphes du Lote et Garonne, la tour de Prayssas a été dessinée à l'ouest du chef-lieu (figure 5). Le lieu-dit Lesterne ne figure qu'avec un point et une croix sous le dernier U de Lauquenque. Le lieu-dit Benecht correspond au moulin sur la rivière Roubillou.

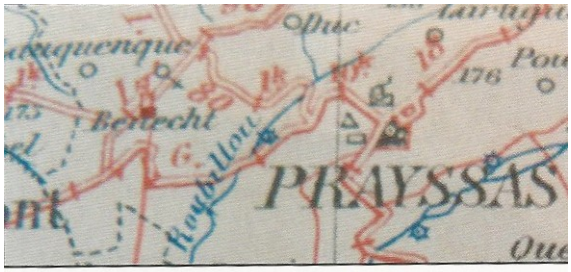

AN F/90/19095

FIG. 4 – *Extrait de la carte du Lot-et-Garonne.*

Carte d'Etat-Major

Villeneuve –sur-Lot, feuille XVIII-33 au 1/50000 en couleurs, 'figure 5), révision de 1940 et mise à jour partielle de 1957, porte aussi la mention *Télégrap*, mais cette mention est peu lisible et imprécise ; elle se trouve à l'angle nord-ouest du carrefour au sud de Lesterne, face à la cote 164 et à la mention Min (pour moulin). Elle est insuffisante pour localiser la tour, pourtant réelle.



AD47

FIG. 5 – *Carte d'État-Major.*

Les cartes plus récentes indiquent un moulin ruiné, tout près de la borne géodésique donnant l'altitude de 187 mètres. Les planches cadastrales sont muettes.

Inconnue au Cadastre

La consultation du plan cadastral de Prayssas, 3c édition de 1981, à la section G, feuille n° 2, laisse perplexe : il n'y a aucune trace de la tour Chappe ; elle est pourtant encore bien debout.

Dans les archives de la commune, existent des plans cadastraux datant de 1823 (figure 6). Sur la matrice correspondante, on apprend que « par ordonnance royale en date du 9 avril 1839, la commune de Lesterne a été réunie à celle de Prayssas.» Dans la pratique, l'effet de cette décision n'apparaît qu'en 1845. Mais alors, cette tour, a-t-elle été construite dans la commune de Lesterne ou dans celle de Prayssas ? Sur le terrain, de toute évidence, la tour se situe à l'est du chemin départemental 298, de Port-Sainte-Marie à Villeneuve-sur-Lot, qui séparait les deux communes. Elle a donc bien été bâtie sur le sol de la commune de Prayssas. Le lieu-dit s'appelle Au Moulin de Tufféry, et c'est sur la parcelle 784 de la feuille 2 de la section G du cadastre de 1823, qu'a été édifiée, en 1834, la tour du télégraphe.

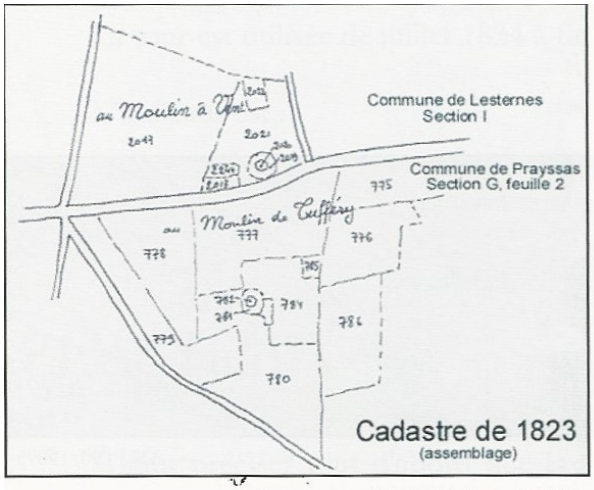

Dessin de l'auteur TRD

FIG. 6 – *Cadastre de 1823 (assemblage).*

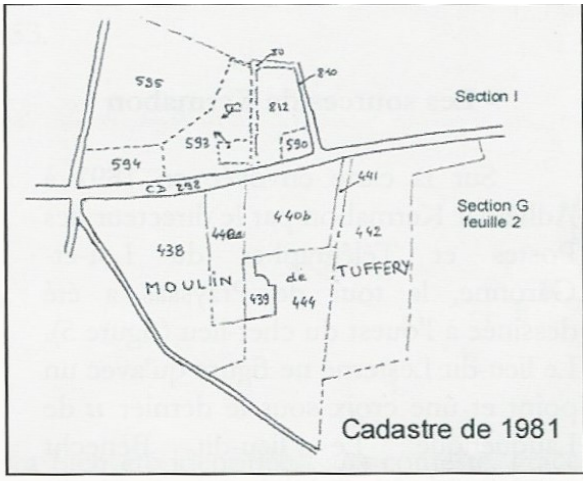

Dessin de l'auteur TDR

FIG. 7 – *Cadastre de 1981 (assemblage).*

Dessin de l'auteur TDR FIG. 7 — Cadastre de 1981 (assemblage).

En 1981, les vestiges se situent sur la parcelle 444 de la feuille 2 de la section G (figure 7). La parcelle limitrophe, n° 439, a une forme bizarre qui trouve son explication dans le fait qu'elle englobe la motte (butte) de terre sur laquelle était élevé le moulin qui portait le nom du lieu-dit. Des pierres de ce moulin détruit auraient été réutilisées pour construire, vers 1880, la gendarmerie de Prayssas.

Le cadastre a donc conservé le souvenir du moulin, mais il ignore la tour du télégraphe, bien réelle.

Les tribulations de la parcelle 784

Le comte Arme Armand de Chevigné, chevalier de Saint-Louis, résidant à Vannes en Bretagne, possède en 1823 de nombreuses terres dans les communes de Prayssas et Lesterne. En particulier, lui appartiennent deux moulins à vent placés de part et d'autre du chemin de Port-Sainte-Marie à Villeneuve-sur-Lot, l'un au lieu-dit Au Moulin à Vent, commune de Lesterne, l'autre au lieu-dit « Au moulin de Tuffery », commune de Prayssas. Le comte de Chevigné cède peu à peu ses terres Lot-et-Garonnaises. En 1827, il vend à un meunier, Bernard Bouchou (et non pas Couchou comme l'indiquait Jacques Lair), le moulin Tufféry, la maison voisine et quelques parcelles (une terre, un pré, une

friche...). En 1829, il vend l'autre moulin à un nommé Jean Dejean, à Meyran. La parcelle 784, celle sur laquelle va s'élever en 1834 la tour Chappe est cédée en 1829 par Bernard Bouchou, à son fils Guillaume qui la revend en 1848 à François Dunègre, domicilié à Guilhem-la-Grange. Celui-ci s'en défait en 1863 au profit de Pierre Barbès, meunier à Lesterne.

C'est donc Guillaume Bouchou qui a vu pousser sur sa propriété la tour du télégraphe. Le mystère subsiste sur les raisons pour lesquelles aucune trace de ce transfert de propriété n'apparaît au cadastre. Et pourtant, lors de la vente par Guillaume Bouchou à François Dunègre, la tour est en plein fonctionnement. En 1863, lorsque Pierre Barbès en devient propriétaire, le télégraphe aérien ayant cessé son activité depuis 1853, à quoi peut bien servir cette tour toujours debout ? En tout cas, à chacune de ces ventes, aucune mention n'apparaît sur le cadastre pour noter l'existence de la tour Chappe ! Par ailleurs, lors de la réunion de la commune de Lesterne à celle de Prayssas, aucun contrôle du cadastre n'a fait apparaître cette anomalie.

La parcelle 444

Le plan cadastral de 1981 (figure 7) présente quelques modifications par rapport au plan de 1823. L'ancienne parcelle 784 est maintenant incluse dans la parcelle 444 ; la butte du moulin de Tufféry et les ruines de la maison voisine font partie de la parcelle 439. En 1986, le propriétaire de ces terres est Monsieur Maurice Lalanne ; il habite de l'autre côté de la route et, de sa cuisine, il voit la tour du télégraphe. Et pourtant, il n'y a aucune trace de cette tour sur l'acte de vente qu'il a passé le 15 janvier 1975. Il a acheté le terrain à Madame Marie-Louise Escudié, épouse Barret, par l'intermédiaire de la SOGAF (Société Garonnaise d'Aménagement Foncier) ; Madame Escudié tenait cette propriété de son père Jean Escudié.

La parcelle 444 figure dans la matrice cadastrale pour 73,82 ares de pré et 3 ares de lande, sans toutefois que cette distinction apparaisse sur le plan. Aurait-on estimé, pour le calcul du revenu foncier, que l'existence de cette tour réelle, bien qu'ignorée, puisse entraîner une « compensation » sous forme d'une réduction du revenu ? En fait, il y a une surface d'une vingtaine de mètres carrés qui est inutilisable : quinze mètres carrés pour la base de la tour, et quelques autres mètres carrés d'éboulis et de ronces, tout autour. Monsieur Lalanne n'a pas pu fournir d'explications sur cette question.

La localisation de cette tour est certaine :

Département : Lot-et-Garonne ; commune : Prayssas ; lieu-dit : Lesterne. Coordonnées : longitude Ouest de Paris 2,058 g ; latitude Nord 49,21 g.

Coupe altimétrique

Cette coupe (figure 8) fait ressortir le choix des points hauts retenus par M. Lair. Les signaux entre Clairac, Prayssas et Saint-Cirq et vice-versa se détachent parfaitement sur l'horizon.
133

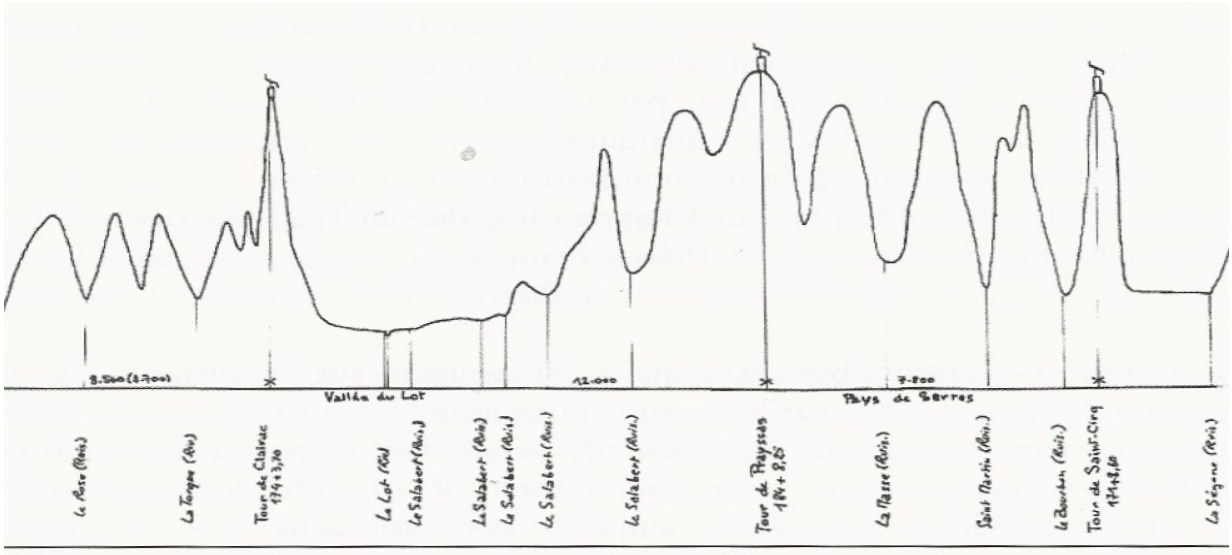

Dessin de l'auteur JPV TDR

FIG. 8 – *Coupe altimétrique entre Clairac et Saint-Cirq.*

Angle du changement de direction.

En cet endroit, l'angle de changement de direction est de 8 degrés vers le nord. Cet angle permet une bonne lisibilité des signaux, de part et d'autre.

Stationnaires en 1835, 1836 et 1837.

Ils gagnent 1,25 F par jour et aucune retenue n'a été constatée (figure 9).

	1835												1836											
Stationnaires	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
REAUX aîné Pierre	x	x	x	?	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x								
COSSON Jean																	x	x	x	x	x	x	x	x
REAUX jeune Jean	x	x	x	?	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

	1837											
Stationnaires	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
REAUX jeune Jean	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
COSSON Jean	x	x	x	x	x	x						
SOLEIL Antoine							x					
SOLEIL Jean								x	x	x	x	x

	1841												1842											
Stationnaires	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
REAUX jeune Jean	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
LESCURE Pierre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

	1843											
Stationnaires	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
REAUX jeune Jean	x	x	x	x	x	x	?	x	x			
LESCURE Pierre	x	x	x	x	x	x	?	x	x			

Tableau dressé par l'auteur TDR

FIG. 9 – *Présence des stationnaires.*

Pierre Réaux aîné va ensuite à Birac. Il était négociant à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) et il possédait des propriétés à 500 mètres de la tour Chappe de Prayssas. En 1834, il se défait de toutes ses propriétés. Est-ce parce qu'il est devenu employé du télégraphe à temps complet ?

Jean Réaux jeune modifie sa signature, en ajoutant un J devant, en dessinant une volute... L'agent qui établit l'état supprime l'appellation jeune à partir d'avril 1837 et le x final en mai 1837. Jean Réau figure dans la matrice cadastrale de Lesterne-Prayssas au folio 202, comme employé au télégraphe ; il a acheté de petites parcelles de terre, de 1837 à 1844 sur cette commune et il a revendu le tout en 1873.

Jean Soleil change de signature : Solleil, Solhiel...

Indemnité de chauffage

Une indemnité de chauffage de 24 F a été payée en commun à Jean Réaux et Jean Cosson en octobre 1836, à Jean Réaux et Jean Soleil en octobre 1837.

DESCRIPTION

Extérieur

La tour se trouve en plein champ, à une centaine de mètres d'un tertre sur lequel subsistent les ruines d'un moulin à vent. Elle est ronde et assez délabrée. Une large fente court verticalement sur la face sud et une autre, au nord. Le couronnement est totalement démoli. Elle a trois niveaux, ce qui correspond à la hauteur indiquée dans l'atlas Kermabon : 8,25 m.



Photo de l'auteur

FIG. 10 – *Tour de Lesterne, vue de l'ouest.*

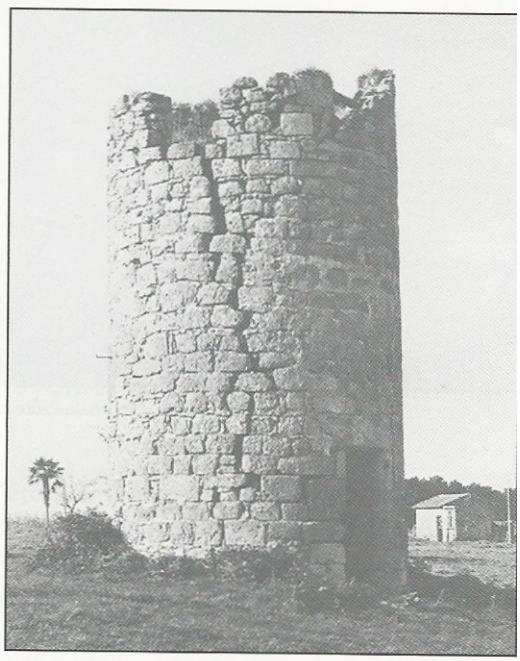

Photo de l'auteur

FIG. 11 – *Tour de Lesterne, vue de l'est.*

À l'ouest (figure 10), trois ouvertures se superposent :

- au rez-de-chaussée, une fenêtre, rebouchée grossièrement, de 92 cm de large et de 120 cm de haut environ (la pierre d'appui manque). L'ébrasement vers l'intérieur donne une ouverture de 115 cm. Le linteau est monolithe. Elle se fermait à l'intérieur par une fenêtre dont les pattes à sceller sont encore visibles. À l'extérieur, les emplacements des gonds, à gauche et à droite, montrent qu'il y avait deux volets

- au premier étage, fenêtre de dimensions semblables à celle du rez-de-chaussée ; mêmes fermetures. Le linteau est en cinq claveaux désolidarisés.
- au second étage, fenêtre plus petite, et désaxée vers le sud, par rapport aux deux autres ; les gonds du volet subsistent, et la penture du haut est encore suspendue au gond, indiquant qu'un seul volet suffisait.

À l'est (figure 11), au rez-de-chaussée, se trouve l'ouverture de la porte. Au second étage, on distingue ce qui reste d'une fenêtre. Une fente verticale s'élargit vers le haut, signe annonciateur d'un effondrement à craindre.

La porte (figures 12 et 13), de 71 cm de large sur 195 cm de haut, présente les caractéristiques communes aux autres tours : feuillure, gâche, gonds et un seul battant, ouvrant vers l'extérieur, en tirant à gauche (le gond et la gâche en témoignent) ; il n'a pas été trouvé de trace indiquant la présence d'une porte intérieure.



Photo de l'auteur

FIG. 12 – *La porte.*

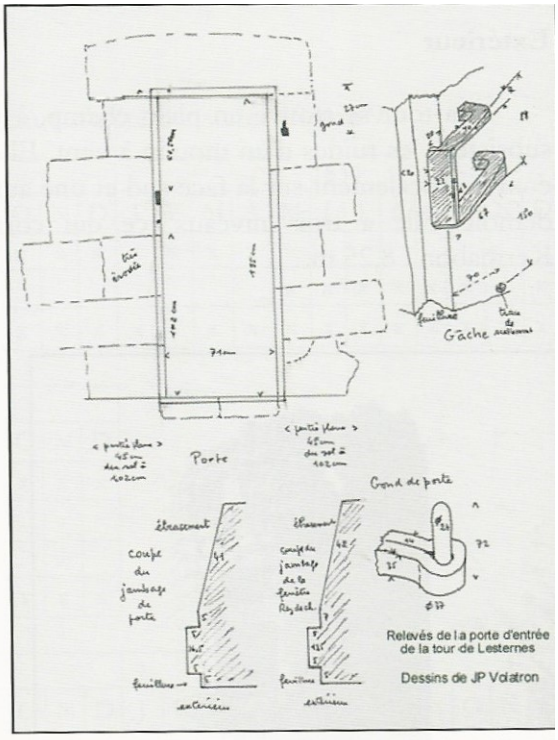

Dessin de l'auteur

FIG. 13 – *Détails de la porte.*

Au nord-nord-ouest, on distingue une ouverture, rebouchée, qui devait servir à l'observation de la tour voisine, Bellocs, en direction de Bordeaux. Des ferrures dont l'usage reste à déterminer sont scellées sur la partie sud : - deux U superposés en fer plat de 4 cm de large, dépassant du mur d'environ 8 cm, les deux branches du U étant séparées par 10 cm environ. Ils sont situés à 4,20 m et 5,70 m de hauteur au-dessus du sol.

- un fer plat long d'environ 20 cm, percé de deux trous, et recourbé à son extrémité, avec un autre trou. Le rôle de ces ferrures n'a pas été déterminé ; elles sont peut-être postérieures à la période du télégraphe.

Intérieur

Deux légers ressauts indiquent les niveaux des planchers, marqués par les opes où étaient encastrées les poutres. On distingue nettement les quatre saignées verticales dans lesquelles les cadres du mécanisme étaient fixés. Un crépi jaunâtre subsiste sur les murs des deux niveaux inférieurs, sans une seule inscription.

En 1977, subsistait la poutre maîtresse du plancher de la salle du manipulateur (figure 14). On y distinguait nettement les mortaises dans lesquelles s'engageaient les montants verticaux. En 1985, cette poutre était coupée en deux, rongée par les intempéries. Elle a été sauvée et remise au Musée des Télécommunications d'Aquitaine, à Bordeaux, en même temps qu'un arrêt de trappe

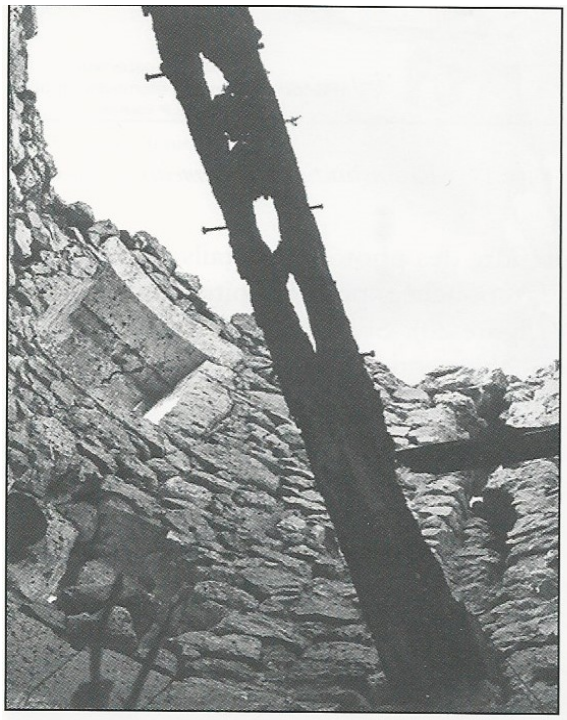

Photo de l'auteur

FIG. 14 – *La poutre maîtresse.*

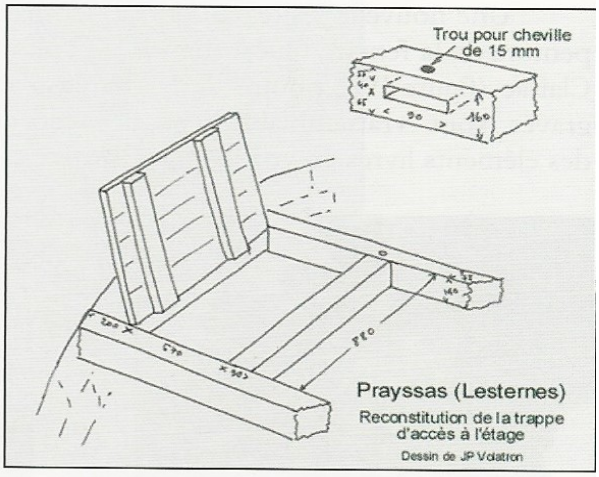

Photo de l'auteur

FIG. 15 – *La trappe.*

Une autre poutre, encore en place en 1977, a permis de reconstituer les dimensions de le trappe d'accès au premier étage.

Les dimensions des divers éléments ont été relevées, afin de dresser le dessin d'une coupe de la tour à un mètre de hauteur au-dessus du seuil (figure 16).

À partir des éléments en place en 1977, il a été possible d'avoir une idée de l'ossature constituant le plancher de la salle d'observation et de manipulation, avec la trappe d'accès et la partie basse des mâts moisés (figure 17).

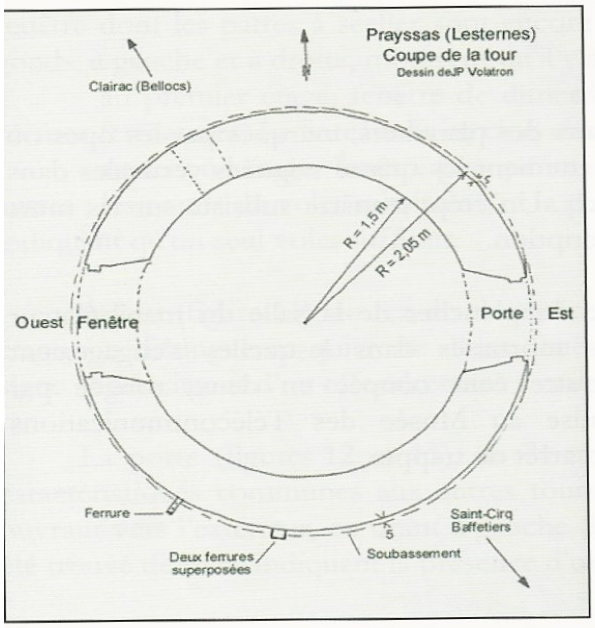

Dessin de l'auteur TDR

FIG. 16 – *Coupe de la tour.*

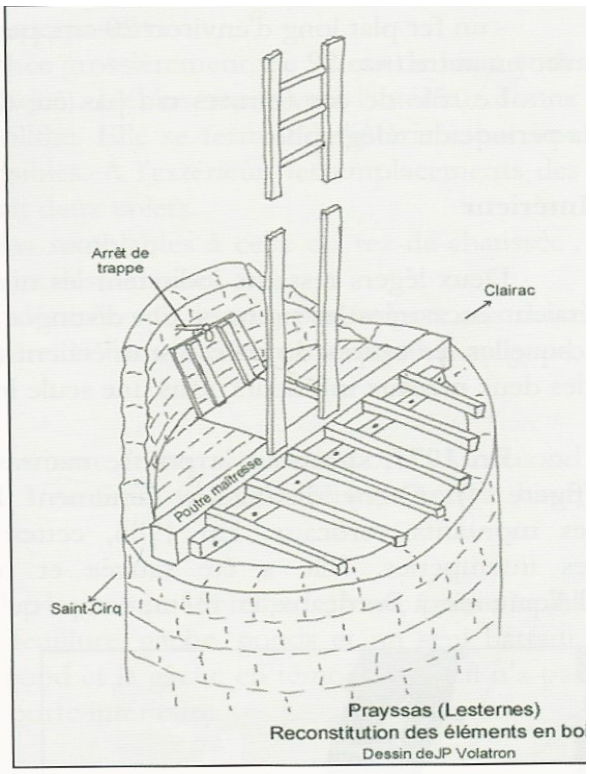

Dessin de l'auteur TDI

FIG. 17 – *Reconstitution des éléments en bois.*

Une nouvelle visite en 1987 a permis de prendre des photos en détail : jambage et penture de la fenêtre Ouest (figure 18) ; ouverture (rebouchée) pour la boite à lunette côté Clairac (figure 19) ; poutre de la trémie d'accès (figure 20). Sur cette poutre, des signes gravés sont vraisemblablement des repères de charpentier pour la mise ne place des éléments livrés en vrac depuis Bordeaux.

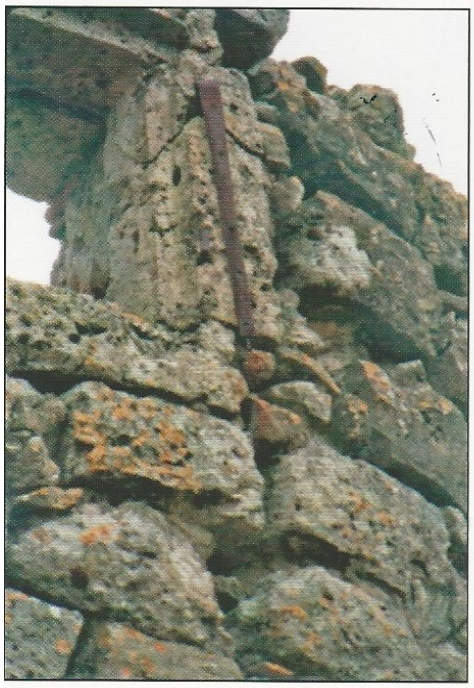

Photo de l'auteur TDR

FIG. 18 – *Fenêtre Ouest et penture.*

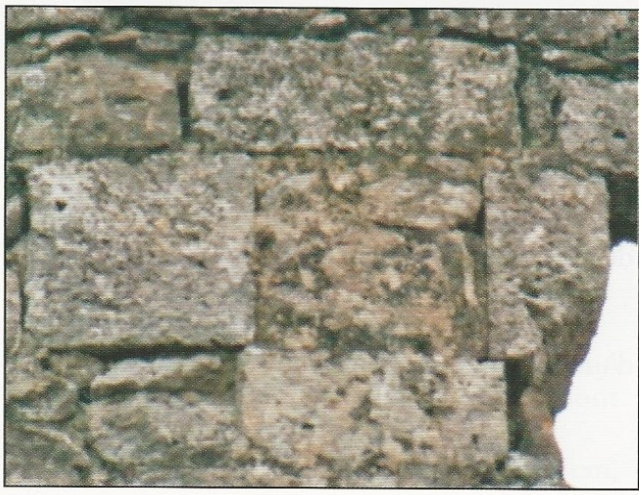

Photo de l'auteur TDR

FIG. 19 – *Ouverture de la boîte à lunette côté Clairac.*



Photo de l'auteur TDR

FIG. 20 – *Poutre de la trémie d'accès.*

Malgré son état de décrépitude, la tour de Lesterne donne une bonne idée de ce qu'on pu être les tours de Chappe du Lot et Garonne.

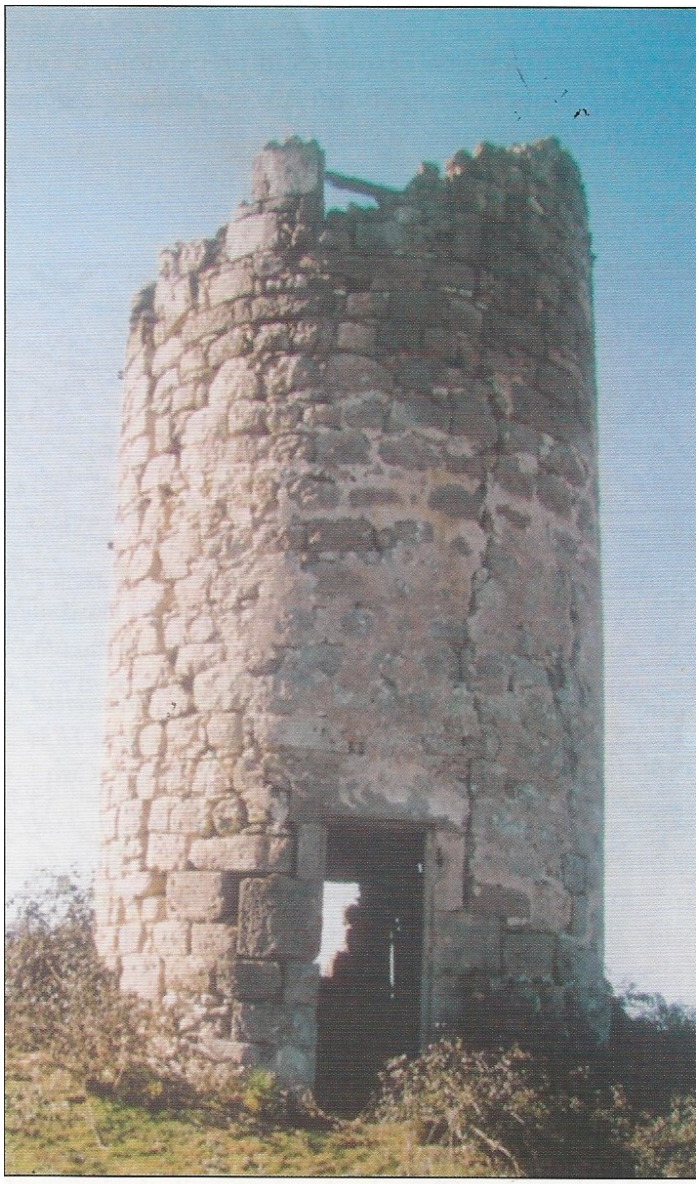

Photo H. Laurent

FIG. 21 – *La tour en 2003* .